

RÉVOLTANT !

Coup de théâtre au CE extraordinaire de ce matin, mercredi 1^{er} juillet : la direction a fait une « déclaration » pour annoncer qu'elle avait bien « l'intention » de mettre en œuvre la **DÉNONCIATION DE TOUS LES ACCORDS SOCIAUX** (prime d'ancienneté, 35 heures, PEE...) en vigueur au Groupe Express, à l'issue des 9 mois garantis par l'accord du 13 mars (soit en mars 2016). Scandalisés par ce qu'ils considèrent comme une déclaration de guerre aux salariés, les élus CGT-CFDT ont promis à la direction une mobilisation à la hauteur de l'agression !

Les choses commencent on ne peut plus mal : à peine arrivé aux commandes, le propriétaire du groupe déclare vouloir s'attaquer à nos droits sociaux, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé faire. L'annonce de la dénonciation, à terme, de tous les accords sociaux de GER est un signe supplémentaire de la politique sociale que compte mener Altice Media Group dans ses filiales.

Après la mise en œuvre d'une clause de cession aux allures de plan social (*voir ci-dessous*), c'est un signal aussi scandaleux qu'ahurissant qui nous est envoyé. Chaque salarié du groupe sait que, de PSE en réduction des moyens, de blocage des salaires en dégradation des conditions de travail, la rue de Châteaudun est au pain sec depuis longtemps ! Et que le Plan épargne entreprise, les 35 heures, la prime d'ancienneté, etc. sont les seuls seuls droits qui permettent de contrebalancer ce régime d'austérité.

Qui est responsable de cet état de fait, si ce n'est l'absence de stratégie de la direction et la faiblesse des investissements pour des développements...

souvent imaginés par les salariés eux-mêmes ! Alors même qu'on nous faisait miroiter de nouveaux moyens grâce à l'arrivée d'un repreneur « fortuné », force est de constater que Marc Laufer rate son entrée en scène ! Il veut faire de ce groupe un acteur majeur de l'information ? Il commence par s'attaquer aux droits des salariés ! Par provoquer un recul social plutôt que la reconquête des lecteurs et des marchés ! Est-ce donc cela que Marc Laufer veut dire aux salariés ? **DE QUI SE MOQUE-T-ON ?**

Et que dire de la « finesse » qui consiste à faire une telle annonce alors que se termine la première phase d'une clause destructrice d'emplois et que commence un été propre à toutes les manœuvres ?

La direction doit savoir que ni les salariés, ni leurs élus ne sont dupes de cette tactique déplorable et qu'ils sont décidés à ne pas se laisser faire. Pas question de laisser disparaître dans deux ans nos acquis sociaux chèrement gagnés !!



Les élus de l'Intersyndicale, le 1^{er} juillet 2015

L'« INTER », ÇA CONTINUE !

L'équipe renouvelée d'élus de l'Intersyndicale CFDT-CGT se met progressivement en place pour continuer le travail mené depuis des années (et qui avait notamment abouti aux accords aujourd'hui visés par la direction). Lors du CE du 8 juin, les élus ont procédé à l'élection de la nouvelle secrétaire du Comité d'entreprise, Catherine Pegon (poste 11 83).



CLAUDE : PLUS FORT QU'UN PSE !

C'était à prévoir et la direction peut se frotter les mains : le nombre de journalistes ayant décidé de faire jouer leur clause tourne autour de 90 (dont près de 60 CDI). Certaines rédactions sont même décimées (*Maison Française Magazine, Lire, Mieux Vivre*), d'autres voient leurs effectifs fortement réduits. A L'Express, une quinzaine de journalistes ont « levé la main ». Même le Web n'est pas épargné. Et ce n'est pas fini : d'ici à juin 2016, on peut parier que le mouvement se poursuivra, voire augmentera ! La commission de suivi se réunira pour la première fois le 16 juillet prochain : un énorme chantier en perspective...